

POÊLE A BOIS

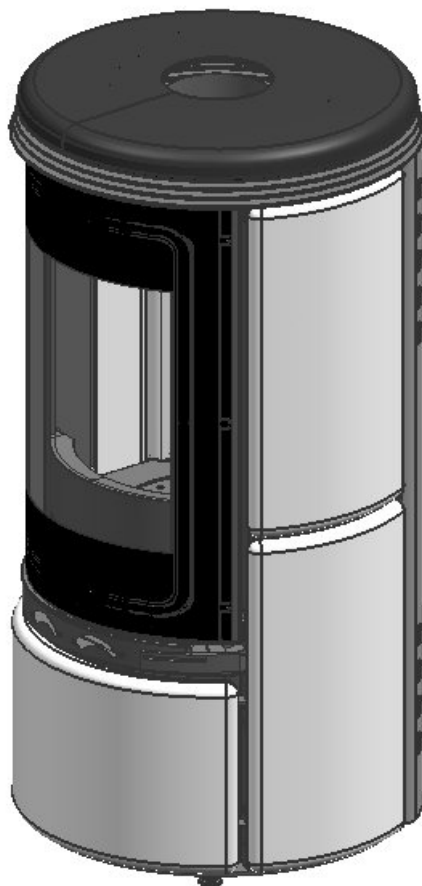
‘ ‘ARTAS’ ’

(VERSION 5.6 KW réf : 400102 ou 8 KW réf : 400104)

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Attention pour éviter tout risque d'incendie, ces appareils doivent être installés dans les règles de l'art (D.T.U. 24.2) et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice obligatoirement jointe aux appareils. Leurs installations doivent être effectuées par un professionnel ou une personne qualifiée.

« Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes en vigueur, doivent être respectées lors de l'installation et d'utilisation de l'appareil ».



Document à l'adresse de
l'utilisateur et de l'installateur



SOMMAIRE :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. Définition | } Destiné à l'installateur |
| 2. Environnement du poêle | |
| 3. Préparation du poêle | |
| 4. Utilisation | } Destiné à l'utilisateur |
| 5. Entretien | |
| 6. Pièces de rechange | |
| 7. Garantie | |

Vous venez d'acquérir un poêle fonctionnant au bois. Nous vous félicitons d'avoir fait confiance à notre marque.

1. DÉFINITION

Ce poêle dispose d'une chambre de combustion de type fermé. Il brûle du bois de chauffage en système « combustion sur sole ».

Cet appareil a été testé selon les critères de la nouvelle norme européenne EN 13240.

1.1. Caractéristiques :

- Buse de départ fumée : Ø 150 / Ø 153
- Combustible : bois en bûches de longueur 33 cm maxi
- Combustibles interdits : tous les autres
- La dépression du conduit de fumée nécessaire au bon

fonctionnement et développant la meilleure puissance calorifique de l'appareil est de 12 Pa (Pascal), mais peut être comprise entre 10 et 20 Pa.

IMPORTANT : CE POELE NE PEUT ÊTRE RACCORDÉS QUE SUR UN SEUL CONDUIT UNITAIRE DE TYPE G (résistant aux feux de cheminées). CE POÊLE FONCTIONNE UNIQUEMENT PORTE FERMÉE.

1.2. Encombrement, poids, caractéristiques techniques :

Version 5.6 KW

Poids	... kg
Puissance	5.6 kW*
Température moyenne des fumées à allure normale ...	268°C*
Débit massique des fumées	5.9 g/s*
Rendement de l'appareil	77 %*
Taux de CO dans les fumées	0,09 %*
Taux de CO ² dans les fumées	8.6 %*

Mode de combustion : intermittent.

Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents :

Latéralement : 45cm ; au fond : 40cm ; au sol : 50cm

** Performances obtenues pour un essai normalisé d'une durée de 39 minutes avec un chargement de 1,24 kg de bois à 16% d'humidité, un pouvoir calorifique de 14,485MJ/kg et un tirage de 12±2 Pa. Afin d'obtenir une durée de fonctionnement plus longue, vous pouvez augmenter la charge avec notamment du bois dur de plus grosse section (non fendu).*

Version 8KW

Poids	... kg
Puissance	8 kW*
Température moyenne des fumées à allure normale ...	231°C*
Débit massique des fumées	6.13 g/s*
Rendement de l'appareil	82.4 %*
Taux de CO dans les fumées	0,085 %*
Taux de CO ² dans les fumées	10.09 %*

Mode de combustion : intermittent.

Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents :

Latéralement : 50cm ; au fond : 40cm ; au sol : 50cm

** Performances obtenues pour un essai normalisé d'une durée de 42 minutes avec un chargement de 1,710 kg de bois à 16% d'humidité, un pouvoir calorifique de 14,485MJ/kg et un tirage de 12±2 Pa. Afin d'obtenir une durée de fonctionnement plus longue, vous pouvez augmenter la charge avec notamment du bois dur de plus grosse section (non fendu).*

2. ENVIRONNEMENT DE L'APPAREIL

2.1. Recommandations concernant le site d'installation

Le rayonnement calorifique important du poêle à travers la vitre en vitrocéramique, demande l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée ou altérée par la chaleur (moblier, papier peint, boiserie, etc.) ; à une distance minimale de 150cm par rapport à la vitre de façade.

2.2. Avant tous travaux

Il y aura lieu de s'assurer de la conformité et de la compatibilité du conduit de fumée sur lequel le poêle sera raccordé suivant les règles en vigueur : NF DTU 24.1.P1 (NFP 51 201-1).

NATURE DU CONDUIT DE FUMÉES :

Le conduit de fumées doit être conforme à la norme NFP 51.201.1

Le dimensionnement du conduit de fumées doit être conforme selon la norme NFEN 13 384.1

Respecter les distances de sécurité (écart au feu) par rapport aux matériaux combustibles, selon les critères des normes en vigueur et les caractéristiques du conduit de fumées.

Si le conduit de fumée n'est pas compatible, ou dans le cas d'une réfection, il y aura lieu de réaliser un tubage réglementaire à l'aide d'un procédé justifiable d'un avis technique favorable à cet usage ou de le remplacer par un

nouveau conduit conforme et adapté au poêle. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié.

Dans tous les cas, le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

Vérifier l'environnement dans lequel le poêle sera installé. Il doit être procédé à l'enlèvement de tous les matériaux combustibles, ou dégradables sous l'action de la température, sur les parois ou à l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds), à l'emplacement du poêle, si celui-ci est en contact avec ces parois.

Vérifier si le mur peut admettre les charges de l'édifice.

Pour les murs avec isolation combustible incorporée, comme le placo - polystyrène, il faut obligatoirement procéder à la découpe du complexe isolant sur toute la hauteur sous plafond, sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30 cm de chaque côté).

La réservation ainsi créée sera comblée par un mur de renfort en matériau incombustible ayant une bonne isolation thermique et une bonne tenue mécanique (exemple : béton cellulaire épaisseur supérieure à 7cm). Il faudra veiller à bien rejointoyer tous les éléments qui composent ce mur.

NOTA : Dans le cas de murs comportant une ventilation, il y aura lieu, lors de l'édification du mur de renfort, de respecter cette caractéristique.

Pour les cloisons légères inflammables et ininflammables, il y aura lieu de découper sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30cm de chaque côté) et cela du point haut jusqu'en bas et de la remplacer par un mur en matériau incombustible classé MO ; de bonne stabilité et d'épaisseur adéquate (supérieure à 7cm) exemple : béton cellulaire.

NOTA : Dans tous les cas, le mur en matériau incombustible devra recevoir un revêtement incombustible et d'une excellente tenue à la chaleur.

2.3 Amenée d'air frais dans la pièce et sur l'appareil.

Lorsque l'admission d'air de la pièce est insuffisante, par exemple : cas d'une habitation équipée d'un système d'extraction mécanique (V.M.C.), une amenée d'air supplémentaire propre à l'appareil est obligatoire.

Le modèle ARTAS est un appareil étanche. L'arrivée d'air frais peut donc être canalisée directement de l'extérieur au buslot diam 100 situé en dessous de l'appareil.

CAS TYPE	OPERATION A EFFECTUER	TRAVAUX DE DECOUPE EN L'ISOLATION EXISTANTE	CONFECTION D'UN MUR DE RENFORT
1	MUR EXTERIEUR AVEC ISOLATION INFLAMMABLE INCORPORE	OUI	OUI
2	MUR DE REFEND 15cm (environ) D'EPAISSEUR ININFLAMMABLE	NON	NON
3	CLOISON EXTERIEURE EN MATERIAU LEGER INFLAMMABLE	OUI	OUI
4	CLOISON INTERIEURE EN MATERIAU LEGER ININFLAMMABLE	OUI	OUI

La prise d'air doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur et être équipée d'une grille. Le raccordement se fait sur le foyer avec une gaine Ø 100.

ATTENTION: L'arrivée d'air frais extérieur peut entraîner de la condensation, pour éviter ce phénomène, mettre une gaine isolé.

En cas de montage dans une maison non étanche :

La sortie d'amenée d'air (à l'intérieur de la pièce) doit être située le plus près possible de l'appareil et doit être obturable. La section de cette entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 200cm².

2.4 Conduit de raccordement.

De type G (résistant aux feux de cheminées) conforme au DTU 24.1.P1 (NFP 51 201.1).

3. PREPARATION DU POÊLE

Avant d'installer le poêle, il y aura lieu de l'examiner afin de déceler une éventuelle anomalie qui pourrait être due au transport, au déchargement, etc....

Le non respect des instructions de montage implique la responsabilité de celui qui l'effectue.

PARTIE RESERVEE A L'UTILISATEUR

4. UTILISATION

4.1. Organe d'utilisation : Voir croquis N°1

4.2. Avant l'emploi de votre appareil :

Il y a lieu de respecter un temps de séchage de 2 à 3 jours, afin que l'humidité, emmagasinée dans certaines parties de la mise en œuvre, s'évapore (raccordement, conduit de cheminée, etc.)

Ce délai écoulé, vous pourrez procéder au premier allumage en chargeant modérément en bois ; ce qui permettra une montée en température progressive du poêle, pour éviter les dilatations rapides et les chocs thermiques.

Pendant les premières utilisations, une odeur peut émaner de l'appareil, provoquée par un éventuel excédent de peinture, il faudra réaliser après le temps de séchage, quelques feux soutenus pour les supprimer. Une attention toute particulière sera demandée à ces moments précis, car la peinture prendra un aspect plastique. Très fragile aux griffes et aux salissures.

De même, un suintement au niveau des réfractaires peut provoquer un écoulement d'eau (condensas) sous l'appareil. Il sera alors nécessaire de prendre des précautions pour éviter tout risque de dégradation des sols.

4.3. Combustibles :

L'appareil est conçu pour fonctionner avec du bois. Interdiction d'utiliser du charbon ou autre combustible similaire.

Préférez le bois dur au bois tendre (chêne, hêtre, charme, châtaignier, etc.) très sec, 20% d'humidité maximum, ce qui correspond à un bois stocké sous abri pendant 18 à 24 mois ; l'emploi de bois avec un taux d'humidité trop important entraînera une mauvaise combustion en encrassant prématurément l'appareil, la vitre et le conduit.

Ne brûler pas de déchets ménagers, matières plastiques (bouteilles) ou dérivés, caoutchouc, produits gras (chiffon imbibés d'huile) etc. qui polluent l'environnement et provoquent des risques de feu de cheminée par encrassement du conduit.

4.4. Allumage :

Pour bien démarrer un feu : évitez les feuilles de papier glacé, étalez du papier journal froissé ou de la paille sur la sole foyère, placez dessus des brindilles puis des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement, ensuite des branches ou du bois fendu de section plus importante, équivalente à 3 cm de diamètre environ.

Enflammez le papier, fermez la porte du poêle.

Ouvrir le registre pour le démarrage. Attention un registre en position de démarrage pendant une longue période, peut endommager l'appareil.

Fermer le registre lorsque la réserve de braises est suffisante pour le chargement. Ensuite, lorsque le feu est bien pris, procédez au chargement.

Ne jamais allumer votre feu avec de l'essence, de l'alcool etc. même pour l'activer.

Pour faciliter l'allumage, nous vous conseillons de conserver un lit de cendres sur la grille et la sole foyère qui, par la même occasion, seront préservées.

Au niveau des éléments en béton réfractaire, un risque de suintement et un changement de coloration normal surviendront dans les premiers jours de marche ; ensuite un risque de « micro fissure » en surface peut éventuellement apparaître dans le temps mais sans importance pour le fonctionnement.

IMPORTANT : Le fonctionnement du poêle est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant, par exemple, lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage).

4.5. Fonctionnement :

Pour profiter du meilleur rendement de votre appareil, il faudra être très vigilant sur sa conduite. Il est conseillé de charger en plusieurs fois plutôt que de charger d'une façon excessive.

Les utilisations de longue durée à une allure très ralentie sont déconseillées, surtout au début et à la fin de l'hiver et pendant les périodes de redoux, elles entraînent une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistré et de goudron sur la vitre et dans le conduit.

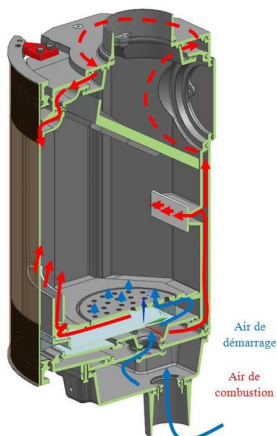
Ne laissez pas emballer le feu avec les admissions d'air entièrement ouverte et une charge de bois excessive qui risquerait de détériorer les éléments de l'appareil, le raccordement et conduit de fumée.

4.6. Réglage d'admission d'air : Voir croquis n°2

Votre appareil est pourvu :

- d'une d'admission d'air située sur le bas de la chambre de combustion, servant uniquement au démarrage en agissant directement sur la braise.

- d'un réglage d'admission d'air de combustion située sur le milieu de la chambre de combustion (arrière), sur le haut du corps (avant) et le chenet, cet air est injecté à l'intérieur du poêle pour assurer la post-combustion des gaz.



4.7. Précautions au rechargement :

Lors de l'ouverture de la porte, déverrouiller le loquet de fermeture, entrouvrir légèrement en observant un temps d'arrêt puis ouvrir lentement. Ces précautions vous éviteront le désagrément d'un refoulement éventuel.

IMPORTANT : Le gant fourni n'est pas incombustible, utiliser le gant uniquement pour la manœuvre de la porte et du registre, il ne doit en aucun cas être en contact ou manipuler des matières incandescentes.

Soyez vigilant : des braises peuvent tomber lors du rechargement et endommager les éléments combustibles. (Parquet...)

4.8. Avertissement :

Attention aux bûches écologiques type bois compressé, leur fort pouvoir calorifique peut en cas de chargement important détruire le foyer (limiter la charge à 1 Kg)

Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.

La vitre peut atteindre des températures élevées en dégageant, par rayonnement, une source de chaleur importante ; nous vous conseillons de ne pas placer à proximité des meubles ou objets y étant sensibles (distance 1500mm minimum). Attention aux risques de brûlures, notamment pour les enfants en bas âge.

Une altération des couleurs (ex : jaunissement) des murs et des objets mitoyens au poêle peut apparaître dû à l'importante source de chaleur dégageée par l'appareil.

Si votre poêle est équipé d'une réserve à bois, il y aura lieu de ne pas l'obstruer (ex par une porte, par un stockage excessif de bois etc. ...) afin de laisser le libre passage de l'air servant à la convection. De même ne pas y loger de matière d'objets ou liquides inflammables ou sensibles à la chaleur. Exemple : papier, allume feu, bois, tissus, électronique... (Liste non exhaustive)

Attention :

En cas de feu de cheminée, fermer : les registres, la porte du poêle et appeler les pompiers.

4.9. Conseils en cas de fonctionnement anormal :

NOTA : le fonctionnement du poêle est tributaire des conditions

Dégagement de fumée à l'ouverture de la porte.	- Voir ci-dessus « Précautions au rechargement ». - Vérifier selon le type d'installation si l'arrivée d'air frais dans la pièce est suffisante (ouvrir une porte ou une fenêtre pour vérifier). - Faites vérifier votre appareil (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et du poêle). - pour les appareils BBC, se conformer à la norme en vigueur.
Peu de chauffage, le feu couve ou s'éteint.	- Recharger sur un bon lit de braises, relancer avec du petit bois, s'il le faut. - Utiliser du bois plus sec (15 à 20 % d'humidité). - Faites vérifier votre appareil (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et du poêle).
Peu de chauffage mais le feu qui s'emballe.	- Charger de préférence avec des grosses bûches. - Faites vérifier le tirage de votre appareil (pose d'un réducteur de tirage).
La vitre se salit très vite	- Utiliser un bois plus sec. - Eviter les allures ralenties trop fréquentes.

atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant par exemple lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage)

5. ENTRETIEN :

Deux ramonages mécaniques à effectuer par an (ramonages par un professionnel), dont un pendant la saison de chauffe lors desquels vous ferez contrôler le raccordement et le conduit de cheminée pour vous assurer du bon état de l'ensemble. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Les différents éléments constituant l'appareil et l'étanchéité doivent être vérifiés ; si nécessaire, il y aura lieu de procéder au remplacement des joints de porte. Il faut être vigilant avec les produits de nettoyage de vitre. **L'excès de produit, notamment en cas de ruissellement sur les joints, gorge les joints de produit ce qui peut occasionner la casse des vitres ou dans certain cas de vitre sérigraphier la destruction de la sérigraphie.** Le remplacement des joints ne doit pas excéder 1 an.

Dans le cas d'anomalies, il est interdit d'utiliser votre appareil. Il y aura lieu de procéder à la réparation avant toute remise en marche. Faites contrôler votre installation par un professionnel.

La période de chauffe terminée, procédez au nettoyage de tous les éléments intérieurs de votre appareil, grattez les éventuels agglomérats de goudron et brossez toutes les parties. Puis après ce dégrassage, frottez tous les éléments tôles avec une pâte appropriée (zébraline) ; cette opération redonnera l'éclat à votre appareil et le préservera de la rouille. Pour entretenir ou retoucher l'aspect extérieur, utiliser de la peinture spéciale, résistant à plus de 500°C, disponible chez nos distributeurs.

Nettoyage de la vitre : lorsque la vitre est froide, la frotter avec une éponge humide ou mieux, un chiffon imbibé d'un produit d'entretien à base de soude caustique pour éviter le ruissellement sur les joints pendant le nettoyage. Suivre les instructions et les précautions d'emploi des notices des différents produits.

L'habillage est recouvert d'une peinture haute température (résistant à 550°C), cette peinture n'est ni une laque, ni un émail. Elle s'entretient avec un chiffon et de l'eau déminéralisée.

Dans le temps et suivant la fréquence d'utilisation, la peinture subit des chocs thermiques qui pourraient détacher des pigments de peinture et ainsi laisser apparaître des tâches noires sur le chiffon. Ces dernières n'atténuent en rien la qualité de la peinture.

L'aspect de la peinture devient plus mat avec le temps et la température.

De plus, sur le poêle, certaines zones exposées, pourraient subir des variations de nuances de la couleur dû à l'intensité d'utilisation de l'appareil.

6. PIECES DE RECHANGE

Pour toute demande de pièces détachées ou renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de fabrication figurant sur la plaquette signalétique qui se trouve sur l'habillage derrière l'appareil.

7. GARANTIE

La garantie de l'installation sera effective dans le cadre du respect des règles de l'art, de la législation en vigueur, de la notice d'installation et d'utilisation des poêles, de nos prescriptions concernant le montage du kit de raccordement, ainsi que celles concernant l'installation et l'utilisation des poêles.

Il y aura lieu d'être vigilant sur : la mise en œuvre des différents composants, le choix des matériaux, le respect des règles de l'art et de la conformité, ce qui permettra d'assurer une installation de toute sécurité.

Ce document n'a pas la prétention de reprendre tous les cas de figure, ainsi que l'intégralité des documents normatifs existants et ne vous exempte pas de vous référer à ces derniers.

Pour les cas spéciaux, nous consulter.

IMPORTANT : « GODIN »

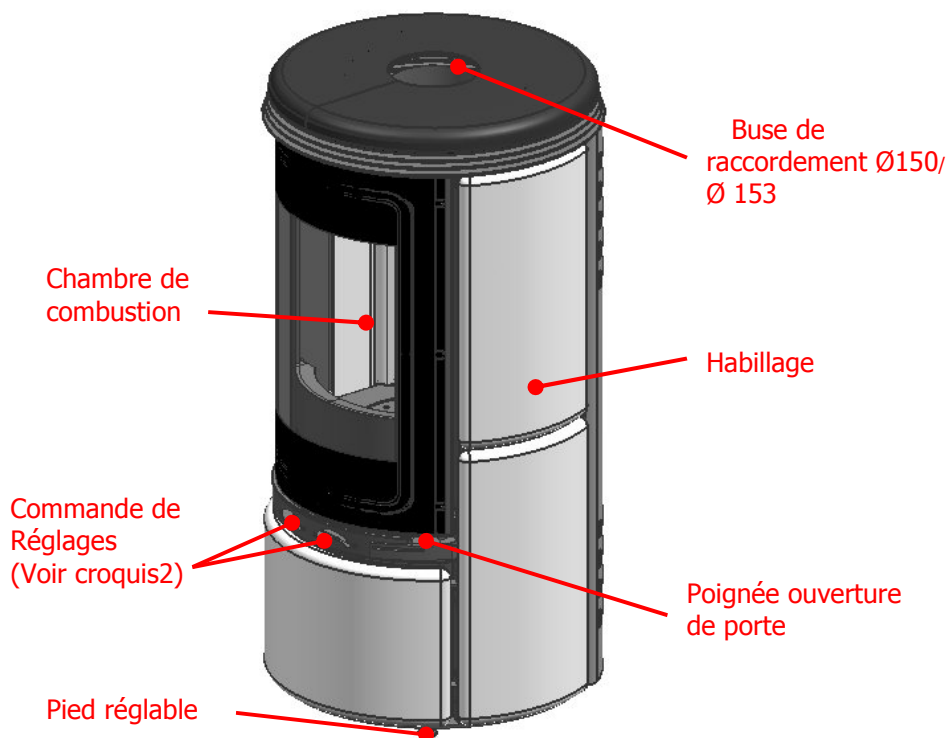
décline toute responsabilité concernant toute modification de l'appareil et toute modification de son installation par l'utilisateur.

GODIN –02120 – France

Date : 03/13

CROQUIS N°1

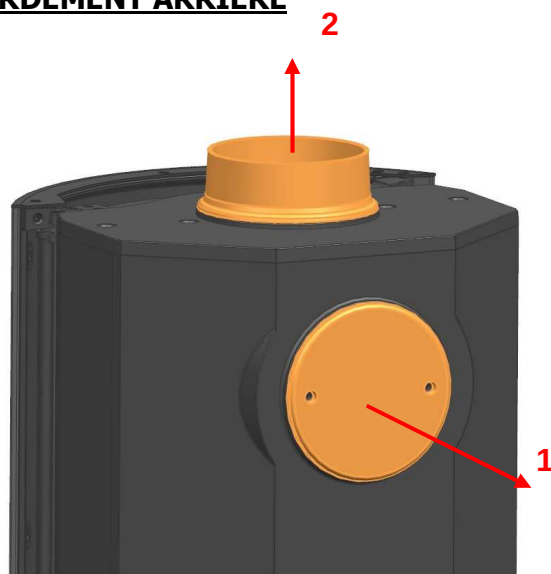
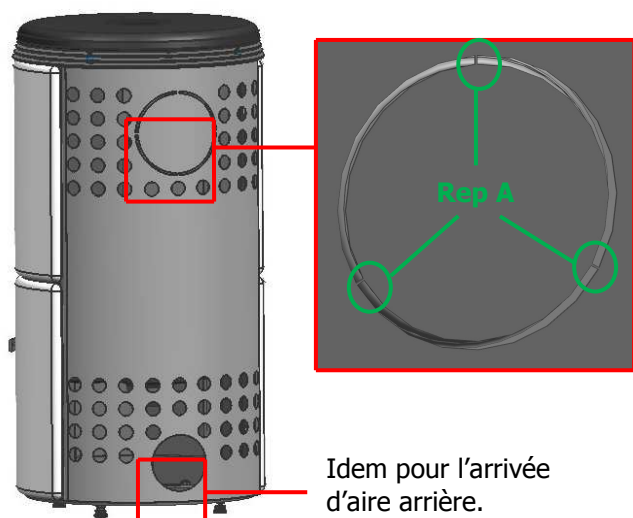
ORGANES D'UTILISATION



Pour le raccordement de l'appareil, se référer à la norme conforme au DTU 24.1.P1 (NFP 51 201.1).

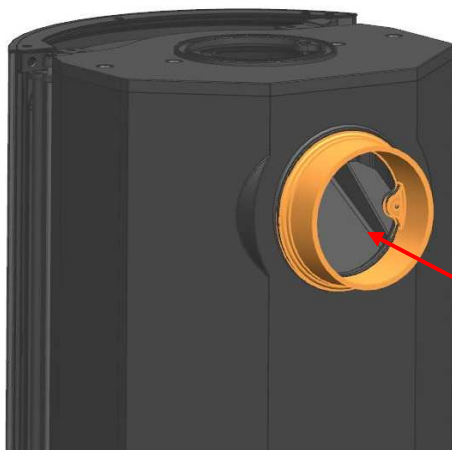
(Vue arrière)

EN CAS DE RACCORDEMENT ARRIERE

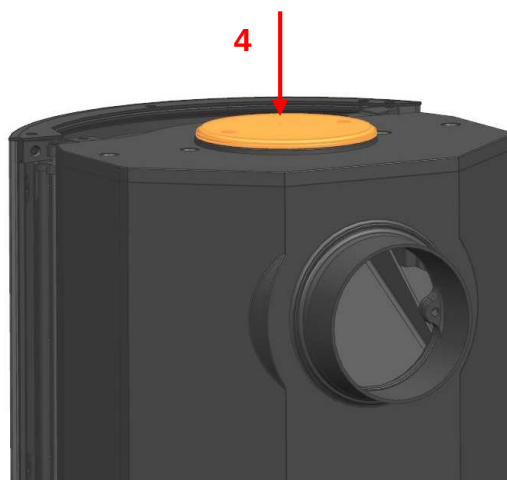


En cas de raccordement arrière, couper les attaches **Rep A** à l'aide d'une pince coupante puis enlever l'obturateur.

- 1: Dévisser le tampon qui est vissé au corps.
- 2: Dévisser la sortie ronde qui est vissé au corps.



3: Visser la sortie ronde ø 150 à la place du tampon.



4: Visser le tampon sur le dessus du corps pour obturer la sortie du dessus.

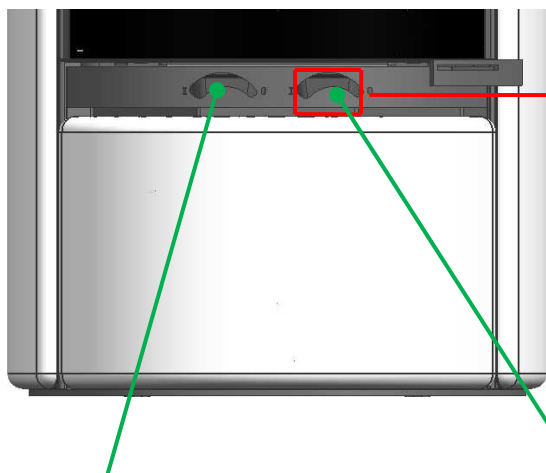
RÉGLAGES

1. Réglage d'air.

CROQUIS N°2

(Certaines pièces n'apparaissent pas pour une meilleure visualisation.)

Détail A



Rep 1 : registre ouvert

Rep 0 : registre fermé

Registre de réglage de combustion

Registre de démarrage (à utiliser que pour les démarrages)

*La commande clapet de droite (registre de démarrage) contrôle l'air de démarrage, cet air agit sous la grille foyer. Cet air sert uniquement au démarrage en agissant directement sur la braise.

*La commande clapet de gauche (registre de combustion) contrôle l'air de combustion, cet air agit sur :

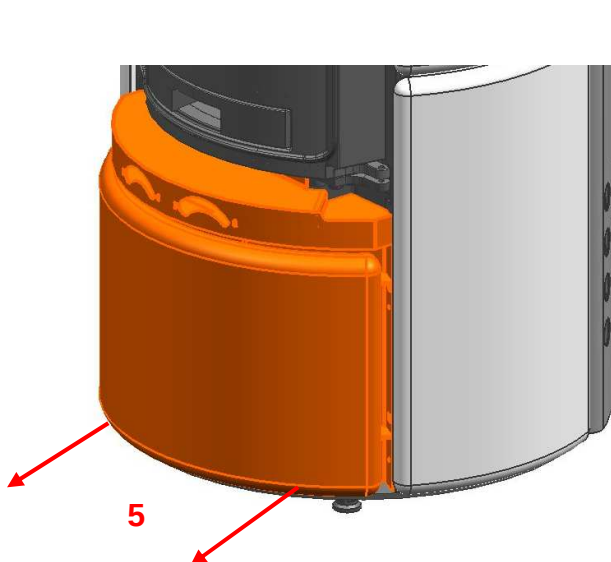
- le haut du chenet
- le fond du foyer
- le haut de la vitre

2. Réglages éventuels

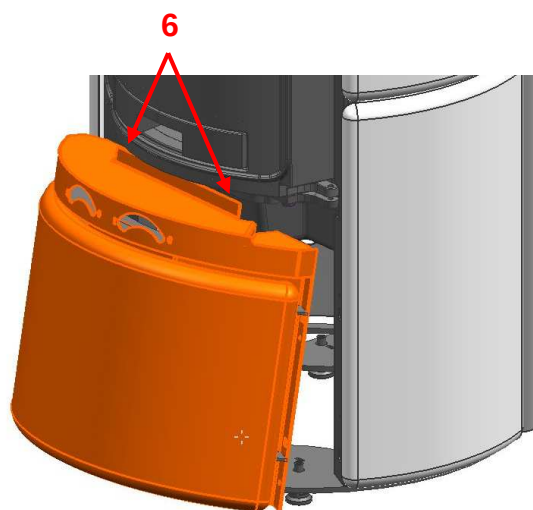
Pour les réglages éventuels (réglage des pieds, réglage de l'axe de fermeture de la porte et le réglage de pression de fermeture de la porte) veuillez consulter votre installateur.

En cas d'entretien

(Certaines pièces n'apparaissent pas pour une meilleure visualisation.)



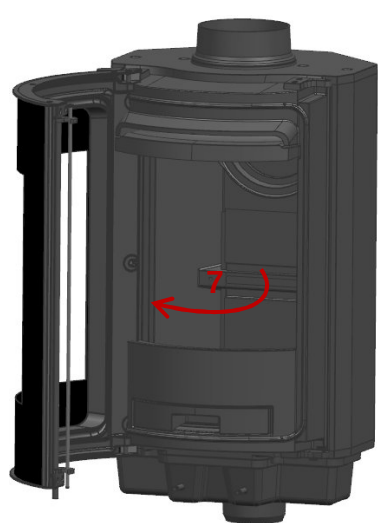
5 : Ouvrir la porte puis tirer l'habillage inférieur



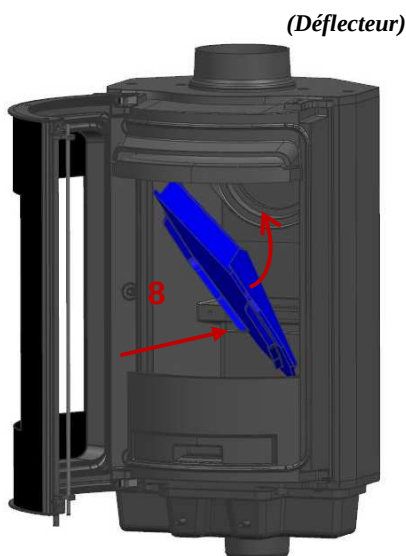
6 : Placer le tourne vis puis faire lever

Attention : Il est nécessaire de faire très attention pour éviter d'abimer la peinture.

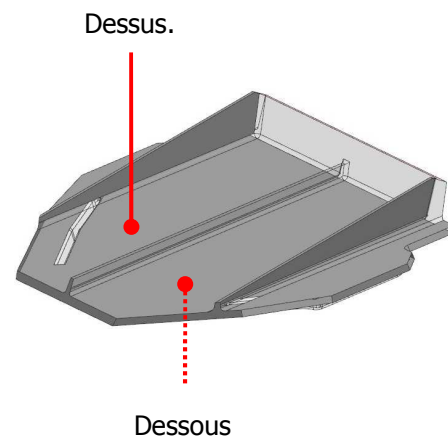
Mise en place du déflecteur, des réfractaires et de la boîte à air.

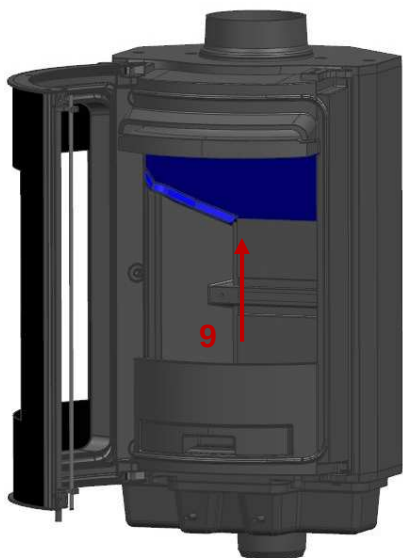


7 : ouvrir la porte a maximum (90°).

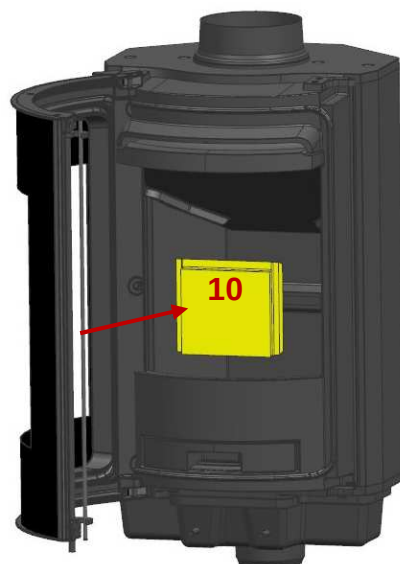


8: Insérer le déflecteur à l'intérieur du corps.

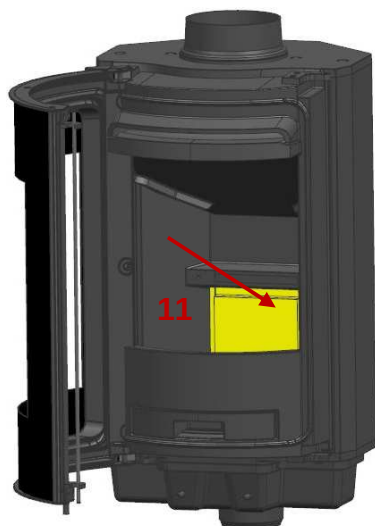




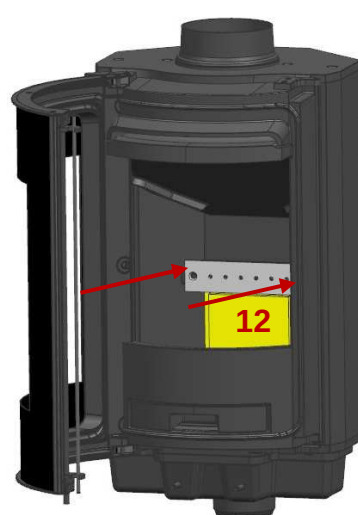
9: Maintenir le déflecteur dans le haut du corps avec la main pendant la mise en place des réfractaires.



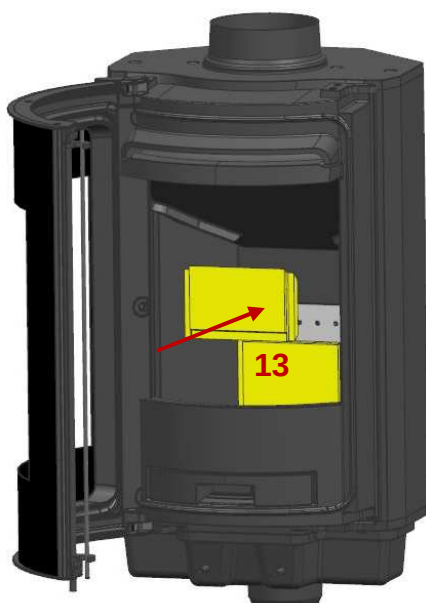
10 : Insérer le réfractaire bas à l'intérieur du corps.



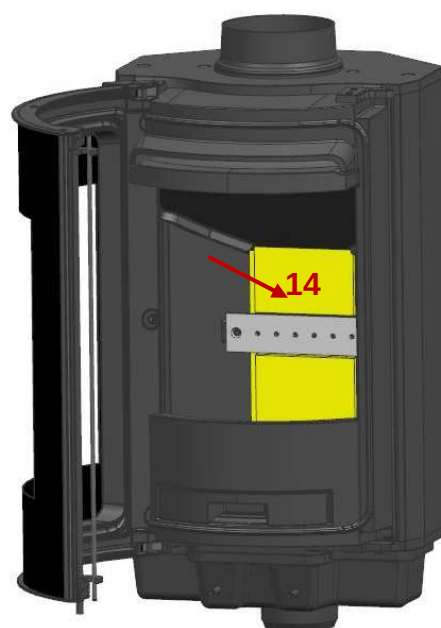
11 : Poser le réfractaire bas sur la sole foyer et contre le fond



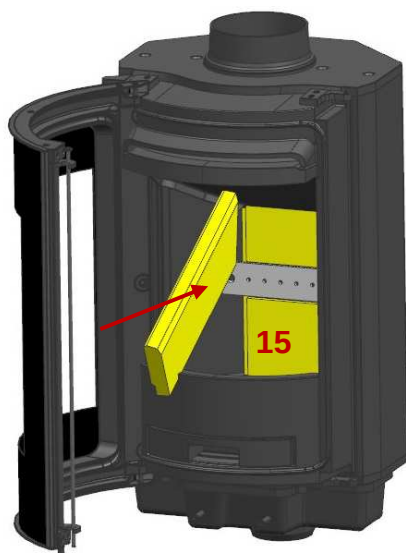
12 : Visser la boîte à air sur le fond



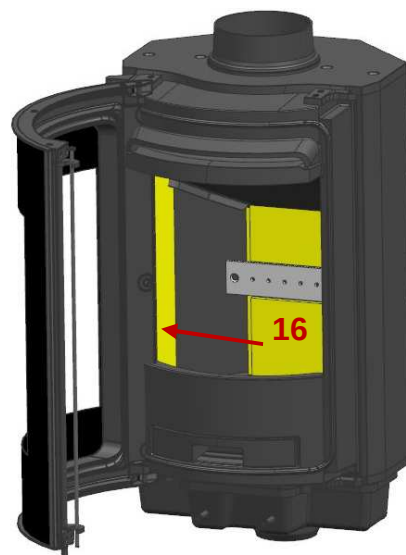
13: Insérer le réfractaire haut à l'intérieur du corps.



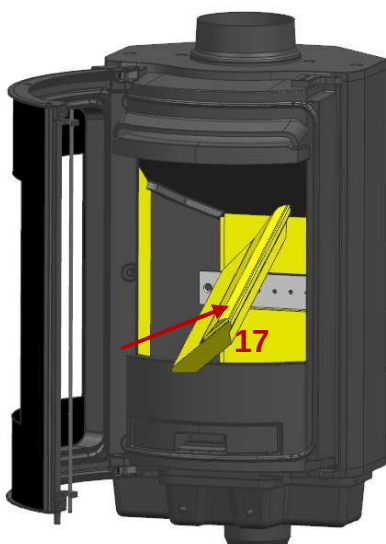
14 : Poser le réfractaire haut sur le dessus de la boîte à air et contre le fond.



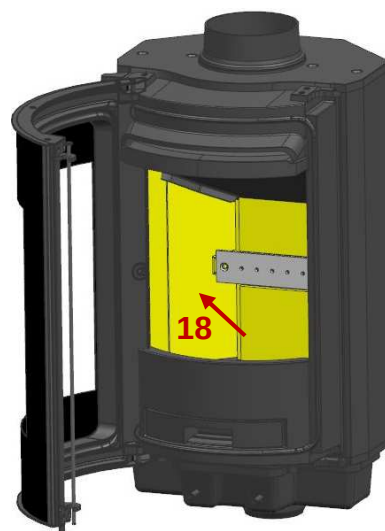
15: Insérer le réfractaire coté gauche à l'intérieur du corps



16 : Poser le réfractaire coté gauche sur la sole foyer et contre le coté gauche.



17: Insérer le réfractaire fond gauche à l'intérieur du corps.

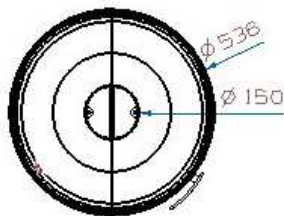
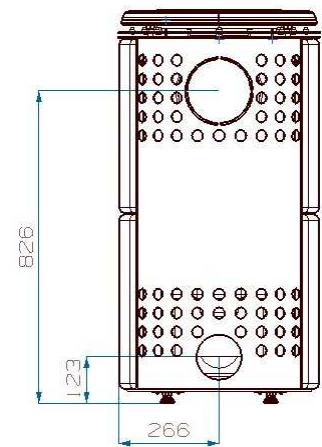
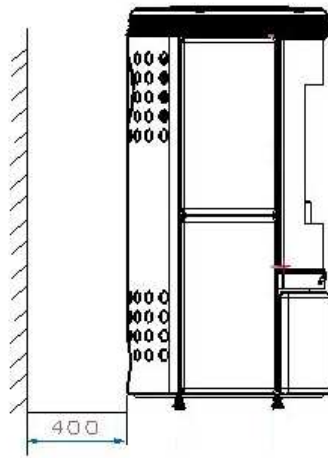
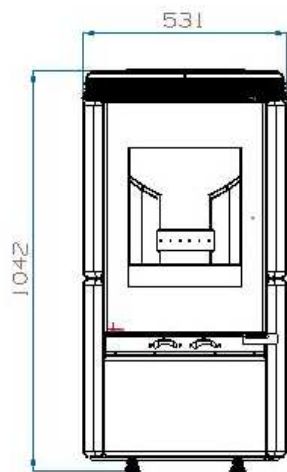


18 : Poser le réfractaire fond gauche sur la sole foyer et contre le fond.

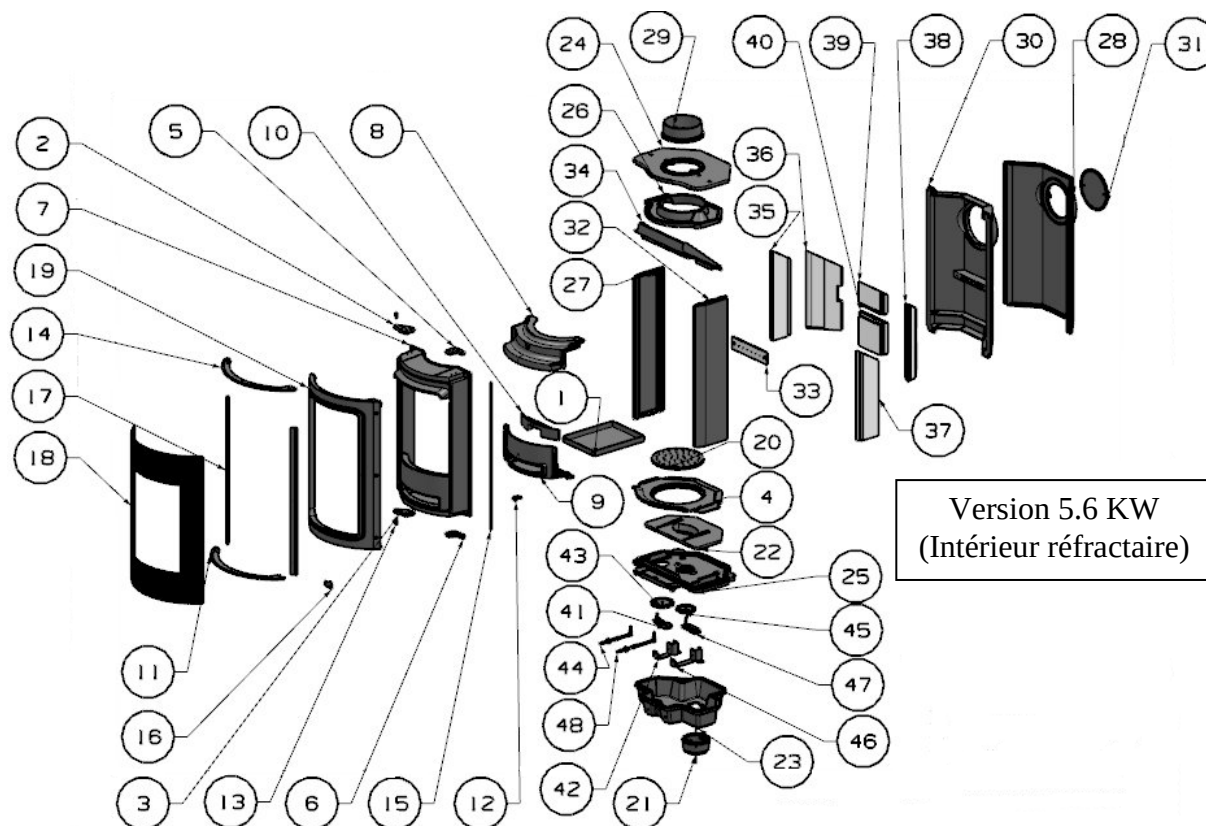
Procéder de la même façon et dans le même ordre pour les réfractaires du coté droit.

Seulement après toutes ces opération, poser le déflecteur sur l'ensemble des réfractaires.

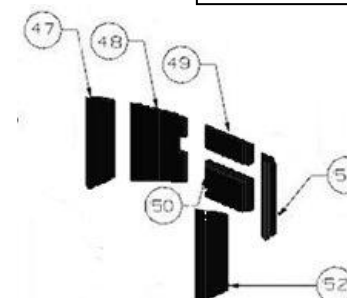
DIMENSIONS DU POELE ARTAS



ÉCLATÉ DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION



Version 8 KW
(Intérieur fonte)



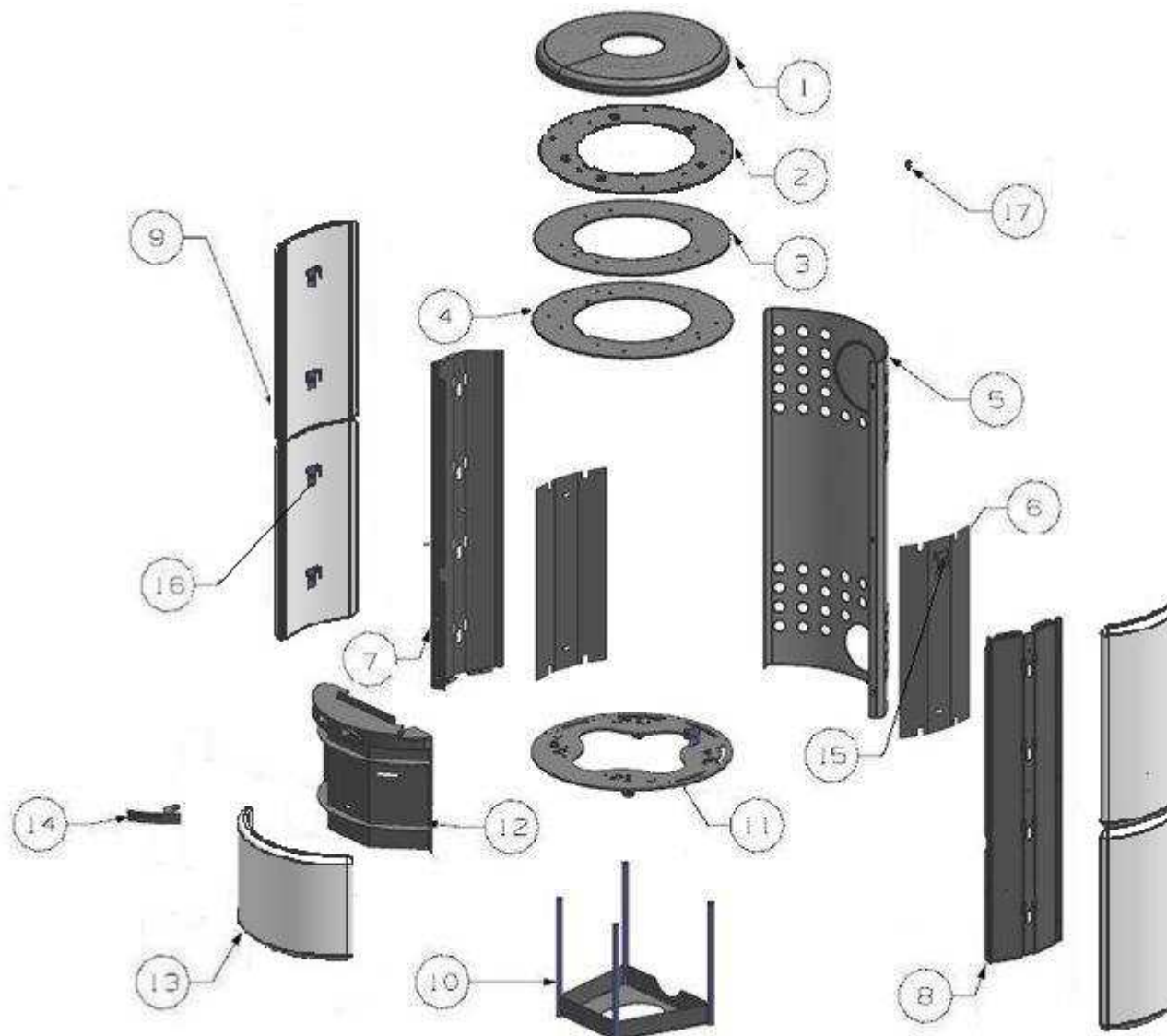
Version 5.6 KW
(Intérieur réfractaire)

N°	Désignation	Code
47	Fonte coté gauche*	013011
48	Fonte fond gauche*	013008
49	Fonte fond haut*	013013
50	Fonte fond bas*	013012
51	Fonte fond droit*	013009
52	Fonte coté droit*	013010

N°	Désignation	Code	N°	Désignation	Code	N°	Désignation	Code
1	Cendrier*	012513	18	Vitre	012014	35	Réfractaire coté gauche*	032171B
2	Gond haut	012447	19	Porte	012446	36	Réfractaire fond gauche*	032172B
3	Gond bas	012448	20	Grille cendrier*	012353	37	Réfractaire coté droit*	032176B
4	Sole foyère*	012445	21	Buse entrée d'air	012214	38	Réfractaire fond droit*	032175B
5	Support gâche haut	012449	22	Fond horizontal intérieur	012217	39	Réfractaire fond haut*	032174B
6	Support gâche droit	012451	23	Boîte à air réglable	012215	40	Réfractaire fond bas*	032173B
7	Cadre fixe	012450 A	24	Dessus	012207	41	Ensemble levier	S10500
8	Canaliseur air haut	012452	25	Fonde horizontal extérieur	012216	42	Support clapet secondaire	012655
9	Canaliseur air bas	012453	26	Dessus inférieur	012213	43	Clapet air secondaire	011219
10	Façade cendrier *	012454	27	Coté gauche	012211	44	Mécanisme air secondaire	S10455
11	Maintien vitre bas	012511	28	Fond vertical extérieur	012210	45	Clapet air primaire	011218
12	Loquet de fermeture	012671	29	Sortie	012208	46	Support clapet primaire	012654 A
13	Axe articulation D8	011922	30	Fond vertical intérieur	012220	47	Ensemble levier	S10453
14	Maintien vitre haut	012510	31	Tampon de fermeture	012209	48	Ensemble axe commande primaire	S10468
15	Axe gâche	012508	32	Coté droit	012212	-	Joint de porte Ø 10	061103
16	Palier loquet de fermeture	012507	33	Sortie double combustion*	012505	-	Joint de vitre Ø 11	061111
17	Maintien vitre vertical	S10392	34	Défecteur*	012517			

*Pièces d'usure

ÉCLATÉ DE L'HABILLAGE



N°	Désignation	Code	N°	Désignation	Code	N°	Désignation	Code
1	Couvercle	9966056	7	Tôle support céramique gauche	013016	13	Céramique devant	13 04
2	Dessus tôle convection 3	S10518	8	Tôle support céramique droit	013015	14	Poignée	S10479
3	Dessus tôle convection 2	013018	9	Coté céramique	07 19	15	Accroche céramique	013021
4	Dessus tôle convection 1	013017	10	Support foyer	S10612	16	Accroche céramique	013021
5	Tôle arrière	013014	11	Tôle support habillage	013373	17	Centreur	012609
6	Défecteur	013020	12	Façade bas	S10524			

GARANTIE CONTRACTUELLE GODIN

Nos appareils bénéficient d'une garantie de :

- 6 ans pour les poêles tout fonte et pour les inserts bois – foyers fermés bois (Corps de chauffe de l'appareil uniquement, à l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes et soumises à usure, énumérées ci-dessous qui sont garanties 1 an) .
 - 2 ans pour les autres appareils.
- contre tout défaut à compter de leur date de vente aux utilisateurs, dans les limites du respect des conditions d'installation, d'utilisation, et d'entretien spécifiées sur la notice livrée avec l'appareil.

Sont exclues les pièces en contact direct avec les températures importantes pouvant subir des déformations suite à des phénomènes d'usure qui sont garanties 1 an en échange standard, telles que :

- les plaques décor, les plaques de cotés lorsqu'elles sont démontables, les grilles et soles foyères,
- les déflecteurs, les chicanes, les clapets, les chenets, le cendrier,
- les briques réfractaires,
- les mécanismes d'articulation, (Charnières de porte four des cuisinières, poignées, Etc.)
- les mécanismes de relevage,
- les ventilateurs, les thermostats de surchauffe de nos appareils équipés d'une soufflerie,
- les organes de contrôle de températures, thermostats de four, résistances, ventilateurs chaleur tournante des cuisinières gaz électricité,
- les brûleurs, les catalyseurs, les anneaux de brûleur des appareils fioul,
- les bouilleurs des cuisiniers bois charbon.

Les éléments décoratifs bénéficient d'une garantie de 2 ans.

Nos appareils sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre appareil.

Certaines pièces bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

3 ans sur les corps de chauffe en fonte ou en acier de nos chaudières de chauffage central.

Notre garantie se limite à l'échange de l'élément reconnu défectueux par notre Service Après Vente. Elle exclut toute indemnité, dommages et intérêts, frais de main d'œuvre et transport.

Au cas où la réparation s'avérerait trop onéreuse par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil, appartient seule au Service Après Vente de la S.A. GODIN.

Ne sont pas couverts par la garantie : LES VITRES DE NOS APPAREILS

En effet, en ce qui concerne les vitres vitrocéramiques, ces dernières peuvent résister à des chocs thermiques de l'ordre de 750°. Les éventuelles casses ne pouvant provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation, d'un remontage mal adapté ou de sa manutention, ces dernières ne pouvant être échangées dans le cadre de garantie.

De même que les joints qui sont considérés comme pièces d'usure sont exclus de la garantie.

La garantie ne prendra pas effet lorsque :

- Les dégâts sont dus à une surchauffe
- L'installation est défectueuse
- Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui préconisé dans nos notices ;
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs (refoulement de cheminée, effets d'orages, humidité, pression ou dépression non conforme, choc thermique, etc.) ;
- Les anomalies, détériorations ou accidents provenant de chute, choc, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;
- L'utilisation ou usage anormal de l'appareil dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ; c'est le cas par exemple du non respect de nos notices techniques (mauvais raccordement électrique, fonctionnement à sec d'une chaudière, etc.)
- Toutes modifications, toutes transformations ou toutes interventions effectuées par un personnel ou une entreprise non qualifiée ou réalisées avec des pièces de rechange non d'origine ou non agréées par le constructeur ;

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la S.A. GODIN.

En conséquence, la S.A. GODIN ne peut être responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux non respect des recommandations de la notice de l'appareil (par exemple, absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage de cheminée, etc.).

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils. Toutes les dimensions et caractéristiques annoncées sont sujettes à variation en fonction des impératifs techniques.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir obligatoirement d'une copie de la facture, du bon de garantie comportant les références de l'appareil, le cachet du revendeur, la date de mise en service de l'appareil, et de contacter votre revendeur pour toute réclamation.

Chaudières – Cuisinières – Appareils de chauffage – Fonderie
GODIN S.A. – 532, rue Sadi Carnot – 02120 GUISE – France

Nous vous rappelons que le Service Après Vente doit être assuré par le revendeur, ou l'installateur, responsable sur place, que nous ne traitons pas directement avec les particuliers.

Tout client particulier s'adressant directement à notre société, sera renvoyé automatiquement chez son revendeur, et devra s'adresser auprès de lui, pour tout problème de Service Après Vente ou commercial.